



**PARTI DEMOCRATIQUE DE COTE D'IVOIRE –  
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN**

-----

**DECLARATION DU COLLEGE DES VICE-PRESIDENTS  
SUITE L'ASSIGNATION DU PDCI-RDA EN JUSTICE  
LE 18 FEVRIER 2025**

Le mardi 18 février 2025, maître KOHOU Fulgence, commissaire de justice, a servi au PDCI-RDA une assignation en destitution du président Tidjane THIAM, à la requête de quatre individus se présentant maladroitement comme « Secrétaires de Section » du PDCI-RDA.

Cet acte convoque le Président Tidjane THIAM d'avoir à comparaître et se trouver présent le jeudi 27 février 2025, à 8 heures 00 minute du matin, jour et heures suivants, s'il y a lieu, à l'audience et par devant Madame la Présidente du Tribunal de première instance d'Abidjan ou le juge délégué en ses fonctions, statuant en matière de référé ordinaire, pour s'entendre ordonner sa destitution, au poste de président du PDCI RDA, avec effet immédiat.

La direction du PDCI-RDA n'a eu aucune peine à montrer la sordidité du montage de cette action en justice.

En effet, l'analyse du document et les recherches effectuées ont laissé apparaître aisément que :

- La qualité de « secrétaire de section » dont se prévalent les pseudo-plaignants n'existe pas dans le personnel politique du PDCI-RDA ;
- Les requérants sont totalement ignorants de l'organisation du PDCI-RDA où les sections sont rattachées à des délégations départementales, communales ou générales ;

- Les quatre requérants n'auraient aucune notion des Statuts et Règlement Intérieur du PDCI-RDA, s'ils agissaient avec une intention droite et sans ruse.

De ce qui précède, il appert que les personnes présentées comme auteurs de la plainte, sont bien trop distantes de la vie et des réalités du PDCI-RDA, pour en être, même de simples militants, disposant d'un droit à agir contre notre formation politique et de surcroît son Président, élu par le congrès à une majorité éclatante de 96,48%.

De plus, le sieur ZEREGBE TIEMOKO Vincent, dont l'identité a été utilisée comme plaignant et sans son consentement, a formellement et publiquement dénoncé la forfaiture, de même qu'il a exprimé sa désapprobation de cette pratique frauduleuse.

En somme, le collège des Vice-présidents Observe que cette dernière affaire judiciaire n'est qu'une véritable forfaiture qui s'inscrit dans un vaste projet de liquidation échouée du PDCI-RDA, depuis son retrait salvateur du groupement politique RHDP en 2018 ; que face au regain croissant de vitalité du PDCI-RDA depuis l'élection du président Tidjane THIAM à sa tête, le triste dessein se manifeste à nouveau frileusement mais en vain, à travers des agissements aussi dangereux pour la paix sociale que condamnables.

Le collège des Vice-présidents rassure les militantes, militants et sympathisants du PDCI-RDA, que cette plainte n'est pas pertinente et qu'elle ne peut par conséquent prospérer.

Le collège des Vice-présidents prend à témoin l'opinion nationale et internationale, devant les dérives identitaires peaufinées dans des officines politiques et propagées en toute impunité par leurs porte-voix.

Le collège des Vice-présidents condamne avec énergie ces pratiques anti-démocratiques, ségrégationnistes et risquées pour la cohésion nationale.

Le collège des Vice-présidents réitère son indéfectible soutien au Président Tidjane THIAM et souscrit entièrement à sa vision de faire la politique autrement, en restant attaché à l'idéologie de paix et de dialogue du PDCI-RDA.

Le collège des Vice-présidents encourage le président Tidjane THIAM à persévérer dans le travail d'organisation efficiente du Parti et de rassemblement de tous les militants du PDCI-RDA, en vue d'honorer la mission qui lui a été confiée par le huitième congrès extraordinaire de décembre 2023, à savoir, permettre au PDCI-RDA de reconquérir le pouvoir d'État et de le gérer dès l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Le collège des Vice-présidents constate avec regret que certains de nos militants succombent aux sons des sirènes, les aidant à semer le doute dans l'esprit d'autres militants.

C'est pourquoi, le collège des vice-présidents fait observer aux militantes, militants et sympathisants du PDCI-RDA, que les attaques répétitives et tous azimuts contre le PDCI-RDA et son Président, sont le signe patent de la crainte et la transe que suscitent notre organisation politique, les qualités ainsi que l'aura du Président Tidjane THIAM, à l'approche de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Le collège des Vice-présidents demande aux militantes, militants et sympathisants du PDCI-RDA, de garder leur sérénité et leur calme, de n'être guère surpris par d'autres tentatives de déstabilisation du Parti et de distraction des vrais enjeux d'une élection présidentielle inclusive, démocratique et paisible dans le respect de la légalité.

Le collège des Vice-présidents engage les militants, militantes et sympathisants du PDCI-RDA, à demeurer concentrés sur la voie entamée, à faire montre de plus de détermination et d'engagement partout sur le territoire national, afin de finir de

mettre à nu la veine apparence de prospérité, pour préparer avec l'ensemble des ivoiriens, une Côte d'Ivoire possible de richesse partagée.

Le collège des Vice-présidents appelle tous les militants, militantes, sympathisants et sympathisantes du PDCI-RDA, à s'unir par le dialogue, le pardon des offenses, dans un élan de solidarité renforcée et solide, derrière le Président Tidjane THIAM ; à se réarmer moralement, psychologiquement et spirituellement, en vue d'affronter victorieusement l'adversité nébuleuse de l'extérieur avec une ramification opportuniste de l'intérieur.

Le collège des Vice-présidents du PDCI-RDA indique au pouvoir RHDP, que les vraies préoccupations des ivoiriens portent sur la pauvreté grandissante, le taux élevé de chômage, la vie chère, le foncier rural, le niveau déshonorant du système éducatif, la réduction de l'espérance de vie, une liste électorale inclusive et consensuelle, l'endettement faramineux et écrasant de la Côte d'Ivoire qu'il est impérieux de régler.

Enfin, le collège des Vice-présidents exhorte tous les Ivoiriens et toutes les Ivoiriennes épris de paix, qui aspirent à une autre Côte d'Ivoire de liberté, de fraternité, de solidarité, d'équité et d'égalité, où il fait mieux vivre, à se rassembler pour faire barrage aux ennemies d'une Côte d'Ivoire de bien-être collectif et créer les conditions de la réalisation de leurs aspirations profondes, sans céder ni à la peur, ni à aucune intimidation.

Fait à Abidjan, le 25 Février 2025

Pour le collège des Vice-présidents du PDCI-RDA ;

Le Ministre d'Etat, Coordonnateur général des vice-Présidents.

**Émile Constant BOMBET**